

Perwez : Mellemont et Sainte-Marie, sur les ruines de Villers !

Publiée le 30 juin 2015

Vers 1750, l'abbaye de Villers possédait, au bas mot, plus de 6.000 ha de biens immobiliers dont environ 3.700 de terres et de prés exploités par une quarantaine de grandes fermes. Dès le 13^e siècle, ce vaste domaine avait été organisé en quartiers, disposant chacun d'un receveur particulier. Trois siècles plus tard, ces quartiers étaient au nombre de quatre. Les biens sis aux abords de Villers-la-Ville dépendaient du quartier de Villers, ceux situés dans l'est du Brabant wallon de celui d'Emellemont, du nom de l'une des plus imposantes fermes que l'abbaye possédait sous Thorembais-les-Béguines. En 1764, de ce quartier dépendaient 1.784 bonniers (1 bonnier équivalant chez nous à environ 88 ares), 1 moulin à eau (le moulin de Thorembais) et 11 fermes respectivement localisées sous Thorembais-les-Béguines (Emellemont, Coquiamont, La Petite Cense, La Porte, du Mont), Sart-Risbart (La Grande Cense ou Grande Risbart, Fontenelle, La Porte), Ramillies (La Haute et la Basse Cense) et Petit-Rosière (Saint-Nicolas). A ces fermes et moulin étaient attachés 1.420 bonniers. Depuis le 14^e siècle, à côté de la ferme d'Emellemont, s'élevait un prieuré, centre nerveux administratif du quartier, où résidaient, au 18^e siècle, trois religieux parmi lesquels le trecensier ou proviseur du quartier ainsi que le prêtre en charge de la paroisse de Sainte-Marie, voisine de celles de Wastines et de Malèves. L'annexion de nos régions au territoire de la République française mit un terme définitif à l'existence du quartier d'Emellemont dont les composantes furent soit aliénées pour permettre à l'abbaye de Villers de s'acquitter des aides financières qui lui étaient réclamées, soit nationalisées et vendues comme Biens Nationaux, principalement durant les années 1797 et 1798.

La ferme d'Emellemont subsista en tant que bien sécularisé, tout comme l'ancien prieuré voisin. En 1833, l'exploitation agricole fut acquise par Louis-Victoire, comtesse de Spangen, épouse du comte Werner de Merode. Depuis lors, un roi d'Italie (Victor-Emmanuel II), un roi d'Espagne (Amédée Ier) et un vice-roi d'Ethiopie (Amédée II) jouirent ou héritèrent notamment de droits divers sur le site. Aujourd'hui encore, avec plus de 150 ha de terre, il appartient aux descendants d'une branche issue des princes de Savoie, duc d'Aoste. Exploitée depuis près de 100 ans par la famille Rigo, la ferme a néanmoins perdu son appellation d'origine puisqu'elle est désormais connue sous le nom de ferme de Mellemont. L'origine de ce changement ? Apparemment un employé néerlandophone du cadastre dont, au beau milieu du 19^e siècle, l'oreille n'avait pas fait la différence entre d'Emellemont et de Mellemont ! Ceci dit, tout le monde paraît très bien s'en être accommodé...

A Sainte-Marie, un peu de changement aussi... Comme nous l'avons rappelé, le prieuré d'Emellemont, appelé aussi le refuge d'Emellemont, était situé près de la ferme du même nom. Acheté par la famille Minet en 1834, il était aussi devenu une propriété des ducs d'Aoste, mais en 1897 seulement. Fortement endommagé durant la 1^{ère} Guerre mondiale, il avait été presque totalement rasé en 1931-1932. Qu'à cela ne tienne ! L'abbé Gabriel Ringlet a décidé de le faire renaître à Sainte-Marie ! Qui ne connaît pas, dans la région, le prieuré de Sainte-Marie ? Très belle cure, manifestement reconstruite au 18^e siècle, autrefois desservie par un moine de l'abbaye de Villers, quasiment la seule dans le cas d'ailleurs. Mais de là à faire passer celle-ci pour l'ancien prieuré cistercien de Thorembais-les-Béguines, il y a évidemment une marge... Enfin, nous tenterons d'excuser ce que nous appellerons une forme de clin d'œil symbolique, pour ne retenir que l'énergie que l'abbé Ringlet a dépensée et dépense toujours, comme d'ailleurs peut-être certains de nos lecteurs, pour le maintien en bon état de cette cure devenue un lieu d'échange(s) spirituel(s). Lors d'un passage en Hesbaye brabançonne, le nouveau prieuré de Sainte-Marie vaut le détour, tout comme d'ailleurs la ferme de Mellemont où le produit de vignes, célestes ou non, suscitera la curiosité des palais... qu'ils soient d'Italie, d'Espagne, d'Ethiopie ou tout simplement d'ici !